

Bouteflika confirme qu'il restera président bien après l'expiration de son mandat



Article rédigé par *20 Minutes*, le 22 mars 2019

Source [20 Minutes] Le président algérien a renoncé à briguer un cinquième mandat et a repoussé l'élection du 18 avril jusqu'à la fin de la conférence nationale, dont la date n'est pas fixée

Le président [algérien Abdelaziz Bouteflika](#) a confirmé dans un message lundi qu'il prolongerait son quatrième mandat au-delà de son terme constitutionnel, le 28 avril, jusqu'à un nouveau scrutin organisé à l'issue d'un processus de révision constitutionnelle.

« Que l'Algérie vive, dans un avenir proche, une transition harmonieuse et assiste à la remise de ses rênes à une nouvelle génération (...) tel est l'objectif suprême que je me suis engagé à concrétiser avant la fin de mon parcours présidentiel, à vos côtés et à votre service », déclare le chef de l'Etat dans ce message, publié par les médias d'Etat.

Son actuel mandat expire constitutionnellement le 28 avril et le président a annoncé le 11 mars [qu'il entend remettre ses pouvoirs à un successeur](#) élu lors du scrutin qui sera organisé à l'issue d'une conférence nationale devant réformer l'Algérie et modifier la Constitution.

Dans un message à l'occasion de la Fête de la victoire (19 mars 1962) sur le colonisateur français, Abdelaziz Bouteflika assure lundi que cette « conférence nationale » chargée de changer le « régime de gouvernance » de l'Algérie et de « renouveler ses systèmes politique, économique et social » se tiendra « dans un très proche avenir ».

La révision constitutionnelle « globale et profonde » dont est chargée la conférence nationale, et qui sera soumise à référendum, « préledra à un nouveau processus électoral qui verra l'élection d'un nouveau président », rappelle, comme il l'avait fait le 11 mars, Abdelaziz Bouteflika, confirmant qu'il entend rester au pouvoir bien après le 28 avril.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

22/03/2019 07:00